

# Organiser le monde agricole, une nécessité pour contrer la crise ? Le cas de la province de Luxembourg au 19<sup>e</sup> siècle

Renée Dresse, CARHOP

**Indexation** : crise économique, agriculture, Luxembourg, coopérative.

Depuis une dizaine d'années, la crise agricole (prix du lait et de la viande trop bas) touche l'ensemble des pays européens. En Belgique, la détresse des agriculteurs s'exprime lors de nombreuses manifestations au cours desquelles ils dénoncent la passivité des pouvoirs publics et ce qu'ils appellent le diktat de l'Europe.

Longtemps le monde agricole a été le terreau de l'économie. Déjà au 19<sup>e</sup> siècle, ce secteur traverse une suite de crises qui pousse à l'exode une partie de la population vers les grands centres industriels et condamne à une existence précaire ceux qui restent qu'ils soient patrons ou ouvriers. Il est dès lors question de protéger l'agriculture et mieux l'organiser. Outre les Comices agricoles<sup>1</sup> associations privées de propriétaires et d'agriculteurs visant notamment à optimiser la production, les coopératives ont joué un rôle important dans l'amélioration de la condition des agriculteurs. Cet article propose un retour sur l'organisation du monde agricole de la province de Luxembourg au travers de l'action d'un jésuite, le Père Alphonse Cus, dans un contexte de crise à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

## Une ligue provinciale ?

C'est avant tout dans un souci de combattre la montée croissante du mouvement socialiste dans le Luxembourg, y compris dans le monde rural que le Père Cus s'engage dans la création d'associations agricoles : « c'est par ces œuvres sagement et vigoureusement conduites que l'on arrivera à soustraire les campagnes aux envahisseurs du socialisme agraire, bien autrement redoutables que le socialisme des villes et des grands centres industriels. »<sup>2</sup>

### Alphonse Cus (Péronnes-lez-Binche, 22 janvier 1846- Louvain, 4 avril 1910)

Après des études de théologie au Grand Séminaire de Tournai, A. Cus est ordonné prêtre en avril 1870, puis nommé vicaire à Chimay puis à Tournai. Orateur et brillant conférencier, il s'engage dans la défense de l'Église et du Parti catholique contre les visées libérales notamment lors de la question scolaire de 1879. La même année, il quitte le diocèse de Tournai pour rejoindre la Compagnie de Jésus. Après deux ans de noviciat à Arlon, il enseigne au Collège du Sacré-Cœur de Charleroi, puis au Collège Saint-Michel à Bruxelles.

De 1884 à 1887, il poursuit sa formation théologique. Après quoi, il réside au Collège Saint-Servais de Liège où il s'occupe notamment de cercles ouvriers.

De 1889 à 1891, il part en mission au Bengale occidental (Inde). À son retour, après un bref passage par Charleroi, il part pour la Maison d'Arlon où il contribue à réformer la presse catholique et à développer les œuvres sociales en faveur du monde agricole. En 1900, il quitte Arlon pour le Congo. Malade, il est rapatrié en Belgique en 1909 et décède en 1910.

1. Les Comices agricoles sont organisés par l'arrêté royal du 20 janvier 1848.

2. A. Cus, « Rapport sur les syndicats chrétiens du Luxembourg », dans *Les œuvres dans la Province belge. Compte rendu de la réunion tenue à Tronchiennes, 1898*, Bruxelles, 1898, p. 100.

En 1893, une première option est de créer une ligue agricole. Les milieux catholiques ont, semble-t-il, conscience de l'intérêt d'organiser le monde rural, incités probablement par la publication la même année, d'une série d'articles portant sur la nécessité de rassembler les acteurs du secteur agricole et proposant un programme d'action dans le journal catholique, *Le Luxembourg*<sup>3</sup>. Une première tentative de fondation d'une ligue agricole a lieu dans le sud de la province (arrondissements d'Arlon-Virton), en octobre 1893.

Le Père Cus entre alors en contact avec Georges Helleputte, fondateur en 1890 du Boerenbond (ligue paysanne), qui lui dispense quelques conseils comme tenir compte des spécificités locales et/ou régionales lors de la création de ces associations, poursuivre la fondation d'associations religieuses et être réactif sur le terrain afin de concurrencer au plus vite le socialisme grandissant.

Alphonse Cus décide aussitôt de créer une ligue provinciale. Il propose à ses collaborateurs des statuts dans un premier temps inspirés de ceux du Boerenbond<sup>4</sup> puis modifiés (en raison du caractère jugé trop religieux du mouvement agricole flamand). La Ligue provinciale qui garde une base religieuse serait une fédération d'organisations locales constituée d'associations paroissiales réunies au sein des cantonales lesquelles se rassembleraient dans les ligues d'arrondissement. Le Père Cus se lance dans une campagne de communication. L'accueil fait à son projet est loin de rencontrer l'enthousiasme. On lui reproche de négliger le caractère spécifique des diverses régions de la province : « Chaque région avait ses comportements religieux et devait être traitée individuellement ; tous n'étaient pas chrétiens avec les mêmes convictions et dans la province, l'absence de grande propriété ou d'industrie florissante, n'engageait pas aux grandes luttes sociales. »<sup>5</sup> Le Père Cus qui n'entend pas se laisser abattre par ces premiers échecs, contacte les notables mais aussi les curés de la province. Il adresse à ces derniers une circulaire insistant sur la nécessité d'une ligue unique. Là aussi les réactions des uns et des autres vont « du refus catégorique à l'enthousiasme juvénile en passant par le frisson timoré. Certains doutaient de leur arrondissement, d'autres des agriculteurs ; les uns craignaient l'opposition des politiques, les autres l'hostilité des Comices agricoles. Pour les uns, le projet ne pouvait aboutir et pour les autres, il fallait le mettre en œuvre sans tarder. »<sup>6</sup> L'opposition à une ligue provinciale trouve un écho à Arlon où le Cercle catholique (conservateur) fonde une ligue d'arrondissement sans en référer au Père Cus.

## L'action locale

Si le Père Cus n'oublie pas l'idée de cette ligue provinciale, il profite des conférences dispensées dans les villages pour lancer un syndicat local/paroissial. Les premiers d'entre eux sont créés en 1894 dans le sud de la province à Montquintin-Dampicourt (Virton) et à Mont (Bastogne). La même année, une autre association semble connaître un certain succès : la coopérative laitière. Deux laiteries viennent d'être fondées : l'une régionale, la Laiterie Saint-Joseph à Virton, l'autre locale, initiée par l'abbé Couturiaux, la Laiterie Saint-Isidore à Ortho.

La laiterie coopérative n'est pas seulement soutenue par le clergé surtout local. Les autorités publiques et les Comices agricoles les encouragent : l'association ne peut – malgré quelques réticences – qu'être favorable à l'agriculture et aussi à l'avenir démographique de la province.

*« L'effet général de la laiterie est considérable. On peut, à divers points de vue, ne pas être sans appréhension quant aux effets possibles de cette coopération, de cette centralisation à outrance ; mais on ne peut nier les bons effets actuels. Les cultivateurs s'habituent à compter, à tenir les notes. Ils rivalisent de zèle pour mieux acheter, loger, nourrir, soigner leur bétail. Ils ont de l'argent comptant au lieu de devoir, comme précédemment, troquer leur beurre dans les boutiques du village. Ils sont moins prodigues de leur lait et de ses dérivés ; ils sont débarrassés du travail du lait et de l'ennui de vendre le beurre plus ou moins bon qu'ils fabriquaient. Il en résultera plus tard une amélioration de la race bovine dans le pays, une plus-value des terres, une aisance plus grande dans toute l'échelle des cultivateurs, ouvriers fermiers et propriétaires. On peut espérer aussi que l'accroissement des bénéficiaires retiendra davantage au village une partie de la population qui, aujourd'hui, émigre en trop grande quantité vers les villes. »<sup>7</sup>*

3. Voir à ce sujet : J-M. KREINS, *Le R.P. Alphonse Cus (1846-1910), Antécédents et action sociale dans la province de Luxembourg*, Arlon, 1996, pp. 81-139 (Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. CXXII-CXXIII, années 1991-1992).

4. Pour plus d'informations, voir J-M. KREINS, *op.cit.*, p. 145.

5. Idem, pp. 146-147.

6. Idem, pp. 148-150.

7. É. TANDEL, « Rapport sur la situation administrative de l'arrondissement d'Arlon-Virton pendant l'année 1896 », Arlon, 1897, dans *Exposé de la situation administrative de la province de Luxembourg*, Arlon, 1897, p. 53.

## La Ligue luxembourgeoise

L'essor progressif des diverses associations agricoles (y compris les sociétés de secours mutuels) remet en 1896 à l'ordre du jour la question d'une fédération provinciale. En dépit de certaines craintes comme l'ajustement des prix de produits, tels que le beurre, qui leur permettent de tirer de bons bénéfices, il est décidé, grâce à la ténacité du Père Cus, récemment nommé aumônier général des œuvres diocésaines, de fédérer les associations au sein d'une ligue provinciale.

En décembre 1896, la Ligue luxembourgeoise, placée sous le patronage de Notre Dame de Luxembourg, est fondée. L'article trois de ses statuts en indique clairement l'objectif : « Elle a pour but de propager les mutualités, de maintenir et développer l'esprit chrétien dans les sociétés affiliées et d'organiser entre elles tous les services collectifs qui peuvent concourir à leur prospérité. – Elle s'occupe notamment d'établir un lien fédératif entre les laiteries coopératives, afin d'augmenter leurs bénéfices et d'empêcher les effets désastreux de la concurrence entre œuvres similaires; - la fédération des sociétés de secours mutuels; - les syndicats d'élevage; - l'achat en commun d'engrais et de la vente en commun des produits du sol; - le syndicat des assurances; - des conseils de conciliation et d'arbitrage pour régler certains intérêts communs; - la caisse centrale du Crédit agricole, du crédit foncier, etc. » Parmi les conditions d'entrée dans la Ligue, l'article six impose la pratique de la religion catholique.

Dans les années suivantes, la Ligue déploie de nombreux services à l'intention dont la création de la Caisse provinciale de réassurance du bétail en août 1894 à laquelle sont affiliées 65 sociétés mutualistes (1 626 agriculteurs), la relance en 1901 d'une coopérative de vente –fondée en 1892, cette société, L'Économie, avait disparu– sous le nom de Les Agriculteurs luxembourgeois, d'une coopérative d'achats (machines, charbon) portant le même patronyme, etc.<sup>8</sup>

## Une opposition suivie d'un départ

Le travail du Père Cus, sa volonté à aller de l'avant, lui valent quelques ennuis. L'obligation de la pratique religieuse pour les adhérents est mal perçue, même dans les milieux catholiques. Cette exigence sera également reprochée au docteur Eugène Jacques, bourgmestre de Florenville et soutien de l'action du Père Cus, par les libéraux lorsqu'il présente en 1897 au Conseil provincial une motion en vue d'obtenir un subside pour la Ligue. Pourtant, c'est dans les milieux catholiques qu'Alphonse Cus trouve ses plus farouches adversaires. Certains de ses proches comme le docteur Jacques lui tournent le dos. On lui reproche entre autres ses tendances « démocrates-chrétiennes » et notamment son souhait de voir la Ligue affiliée à la Ligue démocratique belge. Cette démarche est également mal interprétée par ses supérieurs qui craignent de nouveaux conflits entre catholiques, à l'image de ce qui se passe en Flandre avec l'abbé Daens, fondateur d'un parti ouvrier chrétien à Alost. Le Luxembourg est loin de présenter la même structure industrielle que Charleroi, Liège ou Alost. Que dire alors de la condition ouvrière ? Certes, elle est confrontée à des difficultés d'existence mais, pour les milieux catholiques conservateurs, à qui la faute ? La réponse de ces milieux qui se sont exprimés notamment lors de la Commission d'enquête sur le travail de 1886<sup>9</sup> se trouve, pour eux, dans le comportement de la population, à son manque de prévoyance, à son immoralité. La province est une terre d'union des catholiques et c'est cette union que l'Église et la majorité des milieux catholiques luxembourgeois veulent maintenir.

En 1900, l'évêque de Namur, Monseigneur Heylen, limite l'action du Père Cus aux arrondissements d'Arlon et de Virton. En juillet 1900, déçu par l'absence de soutien de l'Evêché, ce dernier quitte définitivement la province en laissant derrière lui de nombreuses organisations<sup>10</sup>. En 1911, le Luxembourg compte 85 laiteries coopératives.

Au fil des années, la coopérative agricole a connu nombre de vicissitudes comme deux guerres mondiales, un nouveau cadre juridique. Depuis quelques années, elle connaît un regain d'intérêt. Elle représente aujourd'hui

---

8. Pour plus d'informations, voir A. VERMEESCH, A. MÜLLER, *Manuel social. La législation et les œuvres en Belgique*, t. II, Louvain-Paris, 1909, pp. 386-387.

9. Commission créée par arrêté royal du 15 avril 1886 à la suite des grèves tragiques du bassin de Charleroi de mars 1886 qui ont abouti à la mort de quatorze ouvriers.

10. Parmi ces organisations, il y a les retraites pour ouvriers (25 entre 1897 et 1900), le Patronage Saint-Xavier réorganisée en 1895 et axé sur l'éducation morale et religieuse des jeunes travailleurs, et l'Union Saint-Raphaël, créée en 1893 et destinée aux travailleurs du chemin de fer. Cette association dont le but original est d'ordre spirituel, deviendra une caisse de retraite dès 1901

60 % des coopératives agréées: criées horticoles, coopératives laitières ou céréalières, coopératives d'utilisation du matériel en commun (CUMA), fédérations ou regroupements d'agriculteurs. Elle constitue une des réponses aux difficultés rencontrées par le secteur. Ainsi, FAIRCOOP, coopérative laitière créée en 2009 lors de la crise du lait, entend donner une marge financière plus grande aux producteurs en commercialisant une série de produits dont le lait Fairybell. La coopérative agricole a encore de beaux jours devant elle.



## Pour en savoir plus

- KREINS, J-M., *Le R.P. Alphonse Cus (1846-1910), Antécédents et action sociale dans la province de Luxembourg*, Arlon, 1996, pp. 81-139 (Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. CXXII-CXXIII, années 1991-1992).
- «Les coopératives. Un modèle ringard ou une voie d'avenir?», in *Wallonie Élevages*, n° 11, novembre 2012, pp.1-7.
- VAN MOLLE L., *Chacun pour tous. Le Boerenbond belge 1890-1990*, Louvain, 1990.

